

Inauguration de l'École des Jardins



24 septembre 2022

Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Député,
Messieurs les Sénateurs,
Madame la Présidente du Conseil Départemental,
Madame et Monsieur les Conseillers départementaux,
Madame la Conseillère Régionale,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays des Sources,
Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les élus du conseil municipal et des communes voisines,
Messieurs les représentants des forces de l'ordre et de la sécurité,
Madame la Directrice de l'École des Jardins et Mesdames les Enseignantes
Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves

Mesdames, Messieurs,

Bonjour et merci pour votre présence,

Inaugurer la réhabilitation de cette école est pour mon conseil municipal, le personnel communal, les enseignantes, les parents d'élèves et moi-même, un moment de soulagement, de satisfaction et de fierté.

Permettez-moi pour illustrer ce propos, un rapide historique.

Durant la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 octobre 2021, la tempête Aurore ébranle la charpente et la couverture de la partie centrale de l'école maternelle construite en 1985. Le verdict des experts est sans appel : la charpente doit être refaite en totalité. Pour cela, il sera nécessaire de déposer toute la toiture, le plafond et tous les équipements présents dans les 120 m² de la salle de mobilité.

Des aménagements sont aussitôt entrepris à l'école élémentaire pour créer une salle de classe et un dortoir afin de recevoir les 36 enfants de l'école maternelle.

Les travaux et le déménagement des classes sont réalisés en moins d'une semaine, grâce à la mobilisation de tous : directrice et enseignante de l'école maternelle, directrice de l'école élémentaire, élus et agents municipaux, parents et grands-parents d'élèves.

Une nouvelle organisation est mise en place pour recevoir à l'école élémentaire, 111 enfants au lieu de 75, en veillant bien, dans un contexte de crise sanitaire, à assurer leur sécurité.

Une première bataille est gagnée le jour de la rentrée des vacances scolaires de la Toussaint.

Le 30 décembre 2021, notre compagnie d'assurance nous confirme le montant des indemnités qu'elle prend en charge pour le remplacement à l'identique de la charpente, ainsi qu'une partie de ceux induits par la réhabilitation.

Si au départ, l'urgence était le remplacement à l'identique de la charpente, la vétusté du bâtiment et les évolutions de la réglementation nous obligent à des investissements supplémentaires sur cette école.

Le 10 janvier le Conseil Municipal donne priorité à la rénovation de l'école maternelle et valide les travaux complémentaires et essentiels comme :

- **La pose d'un plafond coupe-feu**, devenu obligatoire depuis la construction de l'école en 1985
- **Le remplacement de la VMC d'origine** qui menace de ne plus fonctionner après dépose et repose
- **Le remplacement de quelques menuiseries en bois** trop détériorées
- **Le remplacement, dans les toilettes enfants, d'un WC et de vieux robinets entartrés**
- **Le remplacement, par 150 m² de pelouse**, d'une partie de l'enrobé de la cour soulevé par d'énormes racines d'arbres
- **La remise en état de la clôture grillagée** également détériorée par les mêmes racines
- **Le remplacement du vieux portail** d'entrée de l'école
- **La réalisation de 2 allées bitumées** pour sécuriser le passage des enfants
- **La rénovation, intérieur et extérieur, des peintures des menuiseries en bois** encore suffisamment saines
- **La rénovation des peintures intérieures** des murs et plafonds
- **Le remplacement du vieux mobilier** très détérioré
- **La signalétique d'accueil**, intérieure et extérieure, rassurante et plaisante pour les enfants

Désormais, nous avons un nouveau défi : la fin impérative des travaux avant la rentrée de septembre, sachant que les vieux locaux de l'école élémentaire datent de 1976 et ne sont pas conçus pour recevoir durablement 50 % d'enfants en plus.

Aussi, les entreprises sont sélectionnées selon leur devis et leur engagement à respecter un planning.

Début avril, les travaux démarrent sous la conduite d'un architecte.

Courant juin, les deux préaux dont la pose a été reportée du fait de la tempête, sont enfin installés.

Durant les mois de juillet et août nos deux agents municipaux sont mobilisés pour les travaux complémentaires de peinture.

Le 1^{er} septembre, jour de la rentrée des classes, l'école est prête à accueillir les enfants. Les enseignantes et les ATSEM qui se sont grandement investies dans la préparation de cette rentrée particulière, ont vécu une journée riche en émotions et en plaisir : voir et entendre les enfants exprimer leur joie et dire combien cette école est « *trop bien* » fut un vrai bonheur !

Une rentrée particulière aussi pour la section des CP qui intègre maintenant ce bâtiment qui ne sera plus seulement une école maternelle et que nous avons baptisé « **École des Jardins** ».

Cette réhabilitation, préaux compris, a coûté au total 210 000 € T.T.C.

- Pour le remplacement à l'identique de la charpente, travaux induits compris, 60 000 € sont pris en charge par la compagnie d'assurance Groupama,
- Pour le financement des travaux complémentaires, c'est environ 65 000 € qui nous seront versés par nos partenaires qui sont le Conseil Départemental et l'État
- Pour les deux préaux, le Conseil Départemental et l'État prennent en charge 23 400 € soit 78 % du montant de l'investissement
- Le reste à charge pour la commune représente environ 62 000 € soit 30 % du coût total de la réhabilitation

Nous sommes fiers de cette rénovation et nous la devons aussi à des femmes et des hommes que je tiens à remercier :

- **Monsieur Jean-Paul Vicat**, Sous-Préfet, représentant de l'état et **Madame Nadège Lefebvre**, Présidente du Conseil Départemental qui sont à notre écoute et nous accompagnent dans nos différents projets,
- **Monsieur Mathieu Lebouc**, notre architecte, gérant du Cabinet AD REM Architecture, qui nous a permis dans un temps très court de trouver les entreprises nécessaires et compétentes, capables de respecter les délais imposés,
- **Madame Bénédicte Delannoy**, directrice de l'École des Jardins, qui a mis toute son énergie pour assurer aux enfants les meilleures conditions de scolarité durant la période difficile de leur installation provisoire, et qui s'est beaucoup investie pour la préparation de cette rentrée particulière, n'hésitant pas à payer de sa personne pour que tout soit prêt à l'heure,
- **Monsieur Philippe Vervaët**, mon adjoint en charge des travaux et de l'entretien, qui n'a compté ni son temps ni ses efforts au vu de l'importance de l'enjeu

Je remercie également

- **Les entreprises** qui ont fait un travail de qualité dans le respect des délais
 - SCM Charpente, pour la charpente et la couverture
 - Coulon pour le plafond, faux plafond et l'isolation
 - Trouillet pour l'électricité, l'éclairage et la ventilation
 - Rémi Menuiserie pour la menuiserie extérieure et les stores
 - Malchus pour la plomberie et le sanitaire
 - Pro Rénova pour la peinture
 - Pivetta pour la clôture et les aménagements extérieurs
 - Néon Éclair pour sa si jolie signalétique
 - Féba Construction pour les deux magnifiques préaux

Je n'oublie pas

- **Le collègue André Malraux** pour la confection des bacs à plantations pour les enfants

Et bien évidemment, MERCI

- **au personnel communal, aux enseignantes, parents et grands parents d'élèves, et aux élus** qui se sont mobilisés pour que cette entreprise soit une réussite.

Applaudissons-les ! **Je vous remercie**